

CONSEIL COMMUNAL DE MIES

Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 28 mars 2012, le Conseil communal de MIES

- accepte le préavis n°2/2012 et
 - autorise la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)
 - accepte les statuts de la nouvelle Association à buts multiples des communes du district de Nyon.
- autorise la Municipalité à mettre en œuvre les travaux proposés dans le préavis n°3/2012 et de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 76'250.- et de financer cet investissement de CHF 76'250.- par prélèvement sur la trésorerie courante.
- accepte d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 2'900'000.- majoré
 des frais d'acquisition pour l'acquisition de l'immeuble et du fonds de
 commerce de l'hôtel-restaurant La Couronne et de financer cet
 investissement de CHF 2'900'000.- majoré des frais d'acquisition par un
 emprunt bancaire. Cet investissement sera amorti sur une durée maximale
 de 30 ans.

Mies, le 28 mars 2012

Le Président

Le Secrétaire

J.-L. RAY D. BEYELER